

“le mot du Maire”



Chers amis
C'est dans un monde en pleine mutation que nous ouvrons la page de cette nouvelle année 2023. Chaque jour qui se lève nous annonce de nouveaux défis à relever. Transitions, changements, c'est bien le début d'une nouvelle ère qui s'inscrit durablement dans ce 21ème siècle qui nous conduit à revisiter bon nombre de nos modèles.

La crise que nous traversons touche l'ensemble des acteurs de notre société et n'épargne pas nos collectivités. Très concrètement nous avons pris de plein fouet en 2022 les effets de l'inflation et du coût de l'énergie avec des impacts significatifs sur nos finances et par conséquent notre capacité à agir. Nous avons été amenés à prendre la mesure de ces changements, à les anticiper autant que faire se peut par l'ébauche d'un plan de sobriété à l'instar de celui adopté par « Terres de Montaigu ». A titre d'exemple la première mesure que nous avons prise fut celle de la réduction de la durée de l'éclairage public dès la fin du dernier hiver tout en privilégiant les horaires de déplacement des enfants.

Heureusement les fondamentaux de notre commune sont bons comme le révèle le dernier rapport du trésor public dans son analyse financière de nos comptes 2021 avec le principal constat : « les différents ratios démontrent que la commune est en très bonne santé financière ».

Nous allons donc pouvoir poursuivre les projets engagés car nous en avons prévus les financements (même si les révisions de prix vont nous obliger à procéder à des ajustements).

Comme je vous l'ai dit et écrit à maintes reprises, notre ambition est de doper le dynamisme de notre commune en favorisant le lien social. Pour cela il nous faut créer les conditions d'un bon déroulement de la vie associative et permettre la présence d'un minimum de services de proximité.

Et s'il s'agissait tout simplement d'un retour aux sources, de retrouver l'atmosphère d'antan de nos villages avec une adaptation à la modernité, avec les enjeux sociaux et environnementaux du moment (mobilité, sobriété, circuits courts...)?

C'est ce à quoi nous nous employons dans ce vaste programme de réaménagement de notre commune. Il s'agit

d'un très gros investissement pour l'avenir qui prend tout son sens dans le contexte de notre société d'aujourd'hui.

Vous êtes les témoins des premières transformations de notre cœur de bourg avec le début des travaux. Le contenu de ce trait d'union annuel vous en dévoile un peu plus, du moins dans l'esprit, car certains aménagements de voiries ne sont pas encore complètement validés par le département. Notre objectif est de contenir un flux paisible de véhicules et de privilégier les déplacements doux. Nous avons tous hâte de profiter de notre futur environnement et de nous retrouver autour de nos commerces et de notre futur marché hebdomadaire.

Bien évidemment le contexte pèse pour autant sur l'avenir et incite à la prudence. Il est donc de notre devoir d'envisager quelques mesures préventives et de vérifier que tout est mis en œuvre pour assurer la pérennité des services à l'habitant. Un travail immense a été réalisé au sein de Terres de Montaigu qui a su déployer les solidarités essentielles à l'équilibre de notre territoire.

Plus en proximité nous échangeons régulièrement avec les élus de CUGAND sur les enjeux communs à nos populations et les pistes de coopération. C'est dans cet esprit que notre réflexion a conclu à la nécessité de conduire une étude pour le développement de synergies et de mutualisations potentielles entre nos deux communes. Cette étude confiée à un cabinet indépendant se déroulera au cours du 1er semestre 2023 auprès des acteurs locaux (élus, associations, entreprises, habitants...)

Cette année 2023 s'annonce riche pour la BERNARDIERE avec je l'espère une forte avancée dans les grands travaux, une année dense en évènements avec les inaugurations en perspective et tout un programme d'animations sportives, culturelles et de loisirs à découvrir dans ce trait d'union et sur le site internet tout au long de l'année. Je remercie vivement toutes les femmes et les hommes qui s'investissent dans la vie locale, je salue leur engagement au service de leurs concitoyens et leur forte contribution au bien vivre à la BERNARDIERE.

A chacune et chacun d'entre vous, à tous vos proches et les êtres qui vous sont chers, je vous présente mes vœux de bonheur, de santé et de réussite, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année.

Très bonne année 2023
Claude DURAND

Sommaire

La Commune

Organigramme de l'équipe municipale	4
Les conseillers municipaux	4
Les conseillers municipaux enfants	4
Les commissions et comités	5
Etat civil 2022	6
Cimetière	6
Les finances	7
Urbanisme	8
Revitalisation du centre-bourg	9
Carrefours	12
Vie économique	13
Saison culturelle 2023	14
Les actions du conseil municipal des enfants	15
Médiathèque	15

Intercommunalité

Piste cyclable	16
Centre des titres d'identité	16
Plan famille et santé	17
Université permanente	17
Plan de sobriété énergétique	18

Publications en version numérique

Le **tr@it d'union** est une publication trimestrielle, consultable en ligne.

L'inscription sur le **site internet** de la commune (www.labernardiere.fr/newsletter/ ou en **scannant le QRcode** ci-contre) déclenche l'envoi d'un mail à chaque nouvelle parution. Contrairement aux 3 autres numéros, le **tr@it d'union Hors-Série** de janvier est systématiquement distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Pour recevoir également les autres numéros en version papier (noir et blanc), **il est nécessaire de coller la vignette « Oui ! » sur sa boîte aux lettres**. Cette vignette est disponible en mairie.



Cette année, **le guide pratique « Le Petit Bernardin » est disponible uniquement en version numérique** sur le site internet de la commune, rubrique « MA COMMUNE » puis « Publications » et enfin « Guide ».

Vous y retrouverez toutes les informations utiles sur la vie de la commune (tarifs communaux, coordonnées des associations, professionnels de la santé, artisans et entreprises de la commune...).

Organigramme de l'équipe municipale



Le Maire
Claude DURAND
Secrétaire Générale
Sandra ALFAIA



Service culturel
Amandine GUILLOTON



Restaurant scolaire
Christine SCHEWEICHLIN
Marie-Laure QUOUILLET
Louissette DESSEVRES



Service administratif
Cécilia RICHARD



Service technique
Laurent BRETAUDEAU
Dimitri LAUNAY



Accueil de loisirs Péricolaire
Christine DA SILVA
Océane LECEUVE
Sophie GAUTREAU
Jennifer LEDION
Sylvie DURAND

Les conseillers municipaux



Claude Durand



Béatrice Douillard



Luc Figureau



Sylvie Loriou



Vincent Griffon



Christelle Blouin



Jean-Louis Douillard



Stéphanie Douillard



Thomas Béranger



Karine Fresneau



Samuel Casseron



May-Line Le Trionnaire



Alban Charrier



Fanny Robin



Gérard Kempf



Isabelle Sécher



Benoit Maudet



Audrey Tijou



Hyacinthe Chassagne

Les conseillers municipaux enfants



Emy Padiou



Tino Billard



Elowen Lesage



Victor Broussard



Enora Autret



Gaël Leclair



Zoé Béranger



Loïs Chevolleau



Mélia Becot



Manoé Durand

Les commissions et comités

Le conseil municipal est organisé autour de 6 commissions et 6 comités municipaux :
Claude Durand, Maire de la commune, est président de droit de toutes les commissions

Commission économie, environnement, urbanisme et cadre de vie

- Orientations en matière commerciale
- Lien avec la Communauté d'agglomération pour la zone d'activité du Tacret
- Mise en œuvre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et du PLH (plan local habitat)
- Aménagement des rues adjacentes au centre bourg
- Extension de l'urbanisme sur le territoire
- Aménagement intra-muros

Les membres : Jean-Louis DOUILLARD (vice-président), Thomas BERANGER, Samuel CASSERON, Hyacinthe CHASSAGNE, Gérard KEMPF, Fanny ROBIN

Commission transition énergétique et développement durable

- Programme pluriannuel d'investissements immobilier autour de la transition énergétique
- Programme pluriannuel d'investissements autour du développement durable avec des outils comme la gestion différenciée
- Programme de travaux d'assainissement
- Mise en œuvre du transfert de la compétence assainissement vers l'intercommunalité

Les membres : Vincent GRIFFON (vice-président), Thomas BERANGER, Samuel CASSERON, Alban CHARRIER, Hyacinthe CHASSAGNE, Jean-Louis DOUILLARD, Benoit MAUDET, Fanny ROBIN

Commission communication et évènementiel

- Organisation des évènements municipaux et de la communication qui en découle
- Communication municipale vers les administrés

Les membres : Luc FIGUREAU (vice-président), Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Sylvie LORIOU, Audrey TIJOU

Comité évènements

Préparation des différents évènements organisés par la municipalité.

Les membres : Sylvie LORIOU (vice-présidente), May-Line LE TRIONNAIRE, Audrey TIJOU

Comité culture

- Programme d'animations culturelles.
- Mise en œuvre de la politique culturelle.

Les membres : Sylvie LORIOU (vice-présidente), Isabelle SECHER, Audrey TIJOU

Comité sports

- Relation avec les associations sportives
- Mise en œuvre de la politique sportive
- Gestion des équipements sportifs

Les membres : Béatrice DOUILLARD (vice-présidente), Alban CHARRIER, Karine FRESNEAU, Benoit MAUDET

Commission gestion des services, finances, affaires scolaires

- Plan pluriannuel d'investissements (les projets étudiés doivent être validés par la commission finances avant d'être soumis au vote du conseil municipal)
- Tarifs communaux
- Budget communal
- Transport scolaire
- Gestion des services communaux

Les membres : Béatrice DOUILLARD (vice-présidente), Karine FRESNEAU, Isabelle SECHER

Commission affaires sociales et seniors

- Conseillers municipaux, membres du CCAS
- Mise en œuvre de la politique sociale

Les membres : Luc FIGUREAU (vice-président), Christelle BLOUIN, Béatrice DOUILLARD, Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Benoit MAUDET, Isabelle SECHER

Commission famille, enfance, jeunesse, vie associative

- Suivi de l'espace jeunesse en lien avec la Communauté d'agglomération
- Orientations sur le programme des activités du centre de loisirs (à travers des outils comme le projet pédagogique et le projet culturel)
- Mise en œuvre du marché du restaurant scolaire
- Suivi et animation du conseil municipal des enfants
- Médiathèque : animations, orientations
- Vie associative hors sports et seniors

Les membres : Sylvie LORIOU (vice-présidente), Christelle BLOUIN, Béatrice DOUILLARD, Fanny ROBIN, Audrey TIJOU

Comité projet déplacement des ateliers communaux

Mise en œuvre du projet d'installation des services techniques dans un nouveau bâtiment.

Les membres : Vincent GRIFFON (vice-président), Christelle BLOUIN, Alban CHARRIER, Hyacinthe CHASSAGNE, Jean-Louis DOUILLARD, Benoit MAUDET, Fanny ROBIN

Comité projet d'équipement MAM

Mener une politique active de développement de l'offre de garde d'enfants sur la commune.

Les membres : Sylvie LORIOU (vice-présidente), Béatrice DOUILLARD, Fanny ROBIN, Audrey TIJOU

Comité communication

Préparation des supports de communication vers les administrés.

Les membres : Luc FIGUREAU (vice-président), Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Audrey TIJOU

Etat Civil 2022

Bienvenue à :

Mathilde LARIGNON	née le 2 janvier
Noé GUYOMARCH	né le 27 mars
Lilo BESLÉ	née le 31 mars
Rachel GAMBU	née le 12 avril
Lévi BÉCOT	né le 28 mai
Valentin MONNET ROUZEAU	né le 11 juin
Emy GIRARD	née le 14 juin
Andréa VERDIER	née le 14 juillet
Matéo GANACHEAU	né le 22 juillet
Aloïs TOLLEC	né le 13 août
Olivia VIAUD	née le 7 septembre
Alba BERANGER	née le 6 novembre
Clélia RIVIÈRE CAMEREL	née le 20 novembre
Martin MÉRAND	né le 6 décembre

Au total, 18 naissances ont été enregistrées sur l'année 2022

Ils nous ont quittés :

Yves LEBRETON - 5 rue de la Croix Lauvergne	décédé le 10 mars
Marie-Josèphe VINET - 14 La Pénissière	décédée le 22 mars
Lucien NERRIERE - 1 impasse du Stade	décédé le 26 mars

Au total, 3 décès ont été enregistrés sur l'année 2022

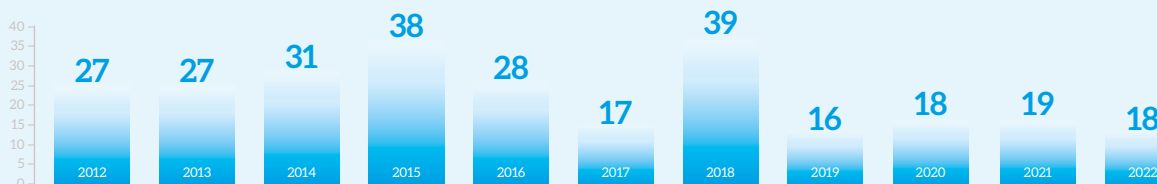
Félicitations :

Sophie RAVENEAU & Damien LOIRET	mariés le 30 avril
Audrey BEAUVOIS & Johan BOULET	mariés le 28 mai
Virginie JAUNATRE & Pascal CIERCO	mariés le 28 mai
Claudia VIGNOLET & Charly REVAULT	mariés le le 11 juin
Sabrina GUEDON & Anthony DUPUIS	mariés le 6 août

Au total, 7 mariages ont été enregistrés sur l'année 2022

Seules sont nommées les familles ayant donné autorisation de publication.

Evolution des naissances depuis 10 ans :



Cimetière

Dans le cadre de la gestion du cimetière, la Municipalité procède actuellement à un inventaire des tombes situées dans l'ancien cimetière. Un grand nombre de ces tombes sont en état manifeste d'abandon et certaines concessions sont échues.

Si vous souhaitez faire un point sur une concession ou avoir plus de renseignements sur une acquisition ou un renouvellement, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Cécilia RICHARD au 02 51 42 15 91 ou par mail à contact@labernardiere.fr



Tarifs des services à l'enfance

La flambée des prix de l'électricité et du gaz impacte les finances de la commune.

La hausse des prix de l'énergie, de l'alimentaire et la revalorisation du point d'indice des salariés touche aussi le restaurant scolaire.

Depuis le 1er septembre 2022 notre prestataire au restaurant scolaire a fortement augmenté ses tarifs.

Face à cette situation et à compter de janvier 2023, la commune augmentera sa prise en charge de 38 à 45% du coût de la restauration scolaire afin de minimiser la participation des familles. A cela s'ajoute une tarification sociale pour la cantine et un tarif pour le 3ème enfant de la famille prenant son repas à Bamboud'Chou.



Situation des Finances communales à fin 2022

Bilan prévisionnel du budget de fonctionnement 2022

Un budget de fonctionnement 2022 marqué par une forte hausse des dépenses de fonctionnement
+12% au global et + 23% pour les seules charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement	Réel 2021	Prévis. 2022	Ecart	Recettes de fonctionnement	Réel 2021	Prévis. 2022	Ecart
Charges à caractère général	261 681 €	322 683 €	61 002 €	Atténuations de charges	14 566 €	18 471 €	3 905 €
Charges de personnel	354 251 €	391 800 €	37 549 €	Travaux en régie	7 679 €	7 000 €	- 679 €
Atténuations de produits	389 €	531 €	142 €	Produits des services et ventes	219 706 €	169 405 €	- 50 301 €
Opérations d'ordre	24 882 €	24 318 €	-565 €	Impôts et taxes	816 406 €	839 885 €	23 478 €
Autres charges de gestion courante	226 777 €	240 000 €	13 223 €	Dotations et participations	279 965 €	288 890 €	8 926 €
Charges financières	13 279 €	12 000 €	- 1 279 €	Autres produits de gestion courante	2 303 €	8 063 €	5 760 €
Charges exceptionnelles	1 290 €	0 €	- 1290 €	Produits exceptionnels	3 995 €	5 892 €	1 897 €
Total Dépenses	882 549 €	991 332 €	108 783 €	Total Recettes	1 344 620 €	1 337 606 €	- 7 014 €
				Résultat de l'exercice 2022	462 071 €	346 274 €	- 115 797 €
				Excédent de fonctionnement N-1	222 997 €	249 833 €	26 836 €
				Excédent cumulé	685 068 €	596 107 €	- 88 961 €

3 raisons principales à l'augmentation des dépenses :

L'impact du coût de l'énergie pour les collectivités qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire ; La revalorisation du point d'indice des agents de la fonction publique territoriale ; Les conséquences de l'inflation.

Il en résulte une baisse du résultat de l'exercice qui alimente la capacité de financement de la commune pour ses investissements. Malgré ce contexte défavorable les fondamentaux sont encore solides. Comme l'ensemble des communes nous serons vigilants en fonction de l'évolution de la crise.

Années	2020	2021	Prévisions 2022
Capacité d'Autofinancement Brut retraité des éléments exceptionnels	421 979 €	486 954 €	370 592 €
Capacité d'Autofinancement Net après remboursement des emprunts	358 367 €	432 018 €	313 976 €
Ratio de désendettement en nombre d'années	0,96	0,72	0,80

Section d'investissement Budget Général Arrêté au 30 novembre 2022

L'année 2022 coïncide avec le lancement des grands projets. L'essentiel des dépenses et recettes (subventions) seront comptabilisées sur l'année 2023. Les excédents cumulés des différents budgets constituent un autofinancement significatif (1 283 944 €)

Dépenses d'investissement	2022	Recettes d'investissement	2022
Remboursement emprunts	56 616 €	Opérations ordre	24 318 €
Bâtiments gros entretiens et matériels	46 201 €	Dotations et réserves	541 371 €
Voierie et réseaux, terrains	86 428 €	Subventions	5 577 €
Revitalisation centre bourg	14 074 €	Recettes patrimoniales	0 €
MAM	36 850 €		
Atelier communal	13 281 €		
Reversement taxe aménagement	3 723 €		
Total Dépenses	257 173 €	Total Recettes	571 266 €
		Résultat d'investissement année	314 094 €
		Excédent d'investissement capitalisé	541 397 €
		Excédent cumulé	855 492 €

Budget investissements immeubles commerciaux

Dépenses d'investissement	2022	Recettes d'investissement	2022
Remboursement emprunts	6 920 €	Opérations ordre	145 334 €
Opération grange restaurant	157 048 €	Dotations et réserves	0 €
Opération cellules commerciales Inst. de Beauté	177 392 €	Subventions	128 098 €
Opération autres cellules commerciales	177 319 €	Recettes patrimoniales	0 €
		Divers	0 €
Total Dépenses	518 679 €	Total Recettes	273 432 €
		Résultat d'investissement année	-245 248 €
		Excédent d'investissement capitalisé	77 593 €
		Excédent cumulé	-167 655 €



Urbanisme

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

À la suite de l'audition de 3 cabinets d'architectes, au mois de février 2022, le cabinet Seriyès et Barbotin, situé à la Roche Sur Yon, a été retenu pour conduire le projet de la MAM.

Tout au long de l'année écoulée, la collaboration entre les élus, l'ASCLV (l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée), le cabinet d'architectes, les assistantes maternelles de la MAM « La ronde des Doudous » et la PMI (Protection Maternelle et infantile) a permis de définir les aspects techniques et organisationnels de ce projet.

Le défi consistait à organiser la vie de la MAM autour de 3 bâtiments existants :

- > La maison à l'angle de la rue centrale et de la rue du Chanoine Bouchet.
- > Le rez-de-chaussée de l'ancienne épicerie.
- > Le garage et l'ancienne maison, rue du Chanoine Bouchet

La solution retenue permettra :

La création au rez-de-chaussée de la maison à l'angle de la rue centrale et de la rue du Chanoine Bouchet d'un bureau,



d'une salle de pause pour les assistantes maternelles et d'une buanderie. L'étage sera réservé aux installations techniques.

L'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne épicerie en dortoir, constitué de 4 chambres, avec un espace de change et sanitaires.

La transformation de l'ancienne maison, rue du Chanoine Bouchet, en salle de jeux et salle de restauration

Une rue intérieure permettra de relier ces différents espaces et un préau fera le lien entre la pièce de vie et le jardin.

Le résultat de l'appel d'offre devrait être connu dans le premier trimestre de 2023 pour une ouverture du chantier avant l'été.



Le restaurant et la halle

Comme on peut le constater depuis la mi-décembre, les travaux de Gros Œuvre et de Charpente sont terminés. Les couvertures du restaurant et de la halle seront réalisées en tuile et bardeaux de bois début janvier. La pose des menuiseries extérieures devrait suivre dans le courant du mois de janvier.

La fin des travaux est espérée au cours du Printemps 2023.



L'Atelier municipal

Les travaux de terrassement et maçonnerie ont dû être stoppés à l'automne. Afin de permettre l'élévation du bâtiment en toute sécurité, la ligne haute tension va être déplacée dans le courant de l'hiver. Les travaux de construction pourront redémarrer à l'issue de ces travaux de sécurité.

La fin des travaux est prévue pour l'été 2023.



L'Espace Hestia

L'aménagement intérieur des cellules est désormais terminé et la réception des travaux s'est déroulée avant les fêtes de fin d'année. Les futurs utilisateurs peuvent donc désormais commencer leur activité !



Revitalisation du centre-bourg

Voici une partie du future aménagement du centre bourg.
 Le plan n'est pas encore arrêté et peut donc encore évoluer légèrement jusqu'à l'accord définitif des services de l'Agence Routière Départementale (ARD).
 Afin de limiter la vitesse, le principe d'un rond-point est acté. Ce rond-point sera surélevé mais néanmoins franchissable à petite vitesse.
 La place devant la boulangerie et le restaurant sera désormais un espace piéton.
 Des arrêts minutes sont prévus dans les 2 sens de circulation sur le côté de la boulangerie et une voie sera ouverte le long du cabinet des kinés pour accéder au parking de la halle. Des places de parking seront également créées dans la rue des hirondelles en direction de la salle des sports.



Maitre d'œuvre en Bâtiment

Dans quelques semaines !
 Pascal Bodin, gérant de la société BECM va quitter mi-janvier son bureau, installé à son domicile, pour intégrer son nouveau local situé au rez-de-chaussée de l'espace Hestia. Pascal assure la maîtrise d'œuvre pour les projets d'habitation, de rénovation, de surélévation ou d'extension, d'aménagement intérieur individuel ou commercial. Ce déménagement est pour Pascal l'occasion d'embaucher un dessinateur afin de lui laisser plus de temps en clientèle ou dans le suivi des chantiers.
BECM : 02 51 42 55 93 uniquement sur RDV.



L'institut de beauté

Dans quelques semaines !
 L'institut de beauté devrait ouvrir dans le courant du mois de février. Sarah a rejoint l'équipe de Sandra Billard et Thais depuis le 9 janvier. A elles trois, elles tourneront entre les instituts de Gétigné (Les sens de Bahia) et de la Bernardière.
Le salon de l'Espace Hestia sera ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h00, sur rendez-vous.



Le café

6 mois après !
 Anne-Sophie Turbet et Yann Chantosme ont désormais pris leurs marques et sont heureux de l'accueil des Bernardins. Outre les jeux à gratter et la vente de tabac, ils ont pu ajouter quelques services à leur commerce : épicerie de dépannage, retrait d'argent, relais colis et bientôt les timbres fiscaux.
Pour rappel le « Café de la Benote » est ouvert tous les jours sauf le lundi.



Les infirmiers

Dans 3 mois !
 A partir du 1^{er} avril, Les infirmiers Bernadette Richard, Nathanël Gervier et Charles Bannier tiendront une permanence dans la salle Déméter (bureau partagé de l'espace Hestia), en plus de leur permanence à la maison de santé de Cugand.
Tous les matins, du lundi au vendredi, ils accueilleront leurs patients sur RDV à partir de 7h30 à la Bernardière.





Le restaurant

Dans quelques mois !

Le gros œuvre sur le chantier du restaurant est désormais presque terminé. Il reste maintenant à effectuer les travaux d'isolation, l'aménagement de la mezzanine et des éléments de la cuisine, la décoration...

Alexandre Papin doit donc patienter encore quelques mois avant de pouvoir ouvrir son restaurant gastronomique !

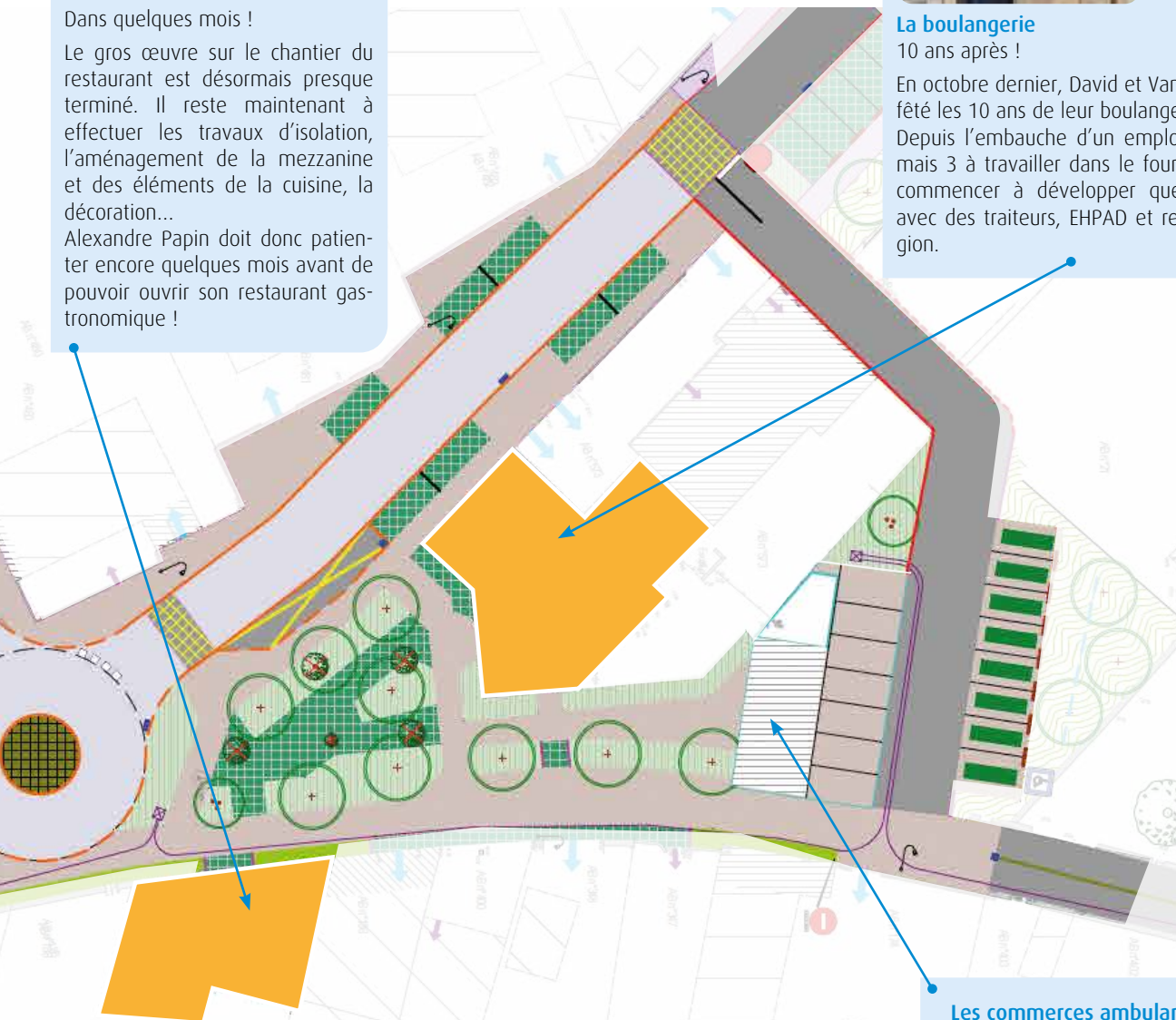


La boulangerie

10 ans après !

En octobre dernier, David et Vanessa Germaine ont fêté les 10 ans de leur boulangerie.

Depuis l'embauche d'un employé, ils sont désormais 3 à travailler dans le fournil. Ils ont ainsi pu commencer à développer quelques partenariats avec des traiteurs, EHPAD et restaurants de la région.



Le salon de coiffure

3 mois après !

Cela fait maintenant 3 mois que Mélissa a investi son nouveau salon de coiffure au rez-de-chaussée de l'espace Hestia, désormais épaulée par Elodie du mercredi au samedi. Malgré les quelques soucis techniques rencontrés les premières semaines, liés à sa connexion internet et donc au téléphone, Mélissa a pu constater la venue de nouveaux clients. De bon augure pour la suite...

Le salon Roséliss est ouvert :

Mardi et jeudi : 9h/12h et 14h/19h

Mercredi : 9h/12h30 et 14h/19h

Vendredi : 9h/19h

Samedi : 8h/16h

Tél. : 02 51 43 65 17

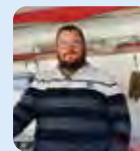


Les commerces ambulants

En attendant l'ouverture d'un marché hebdomadaire sous la halle, vous pouvez retrouver quelques commerçants ambulants :



> Christophe Bossard, « Pizz & Fouées », confectionne ses pizzas tous les jeudis soirs.



> L'Epicier de la ferme est présent tous les samedis matin pour proposer les produits de leur exploitation, viande de bœuf, de porc et laitages.



> Christophe Taverne est présent tous les dimanches matins avec ses différents coquillages, huîtres, moules, bulots... en fonction de la saison.

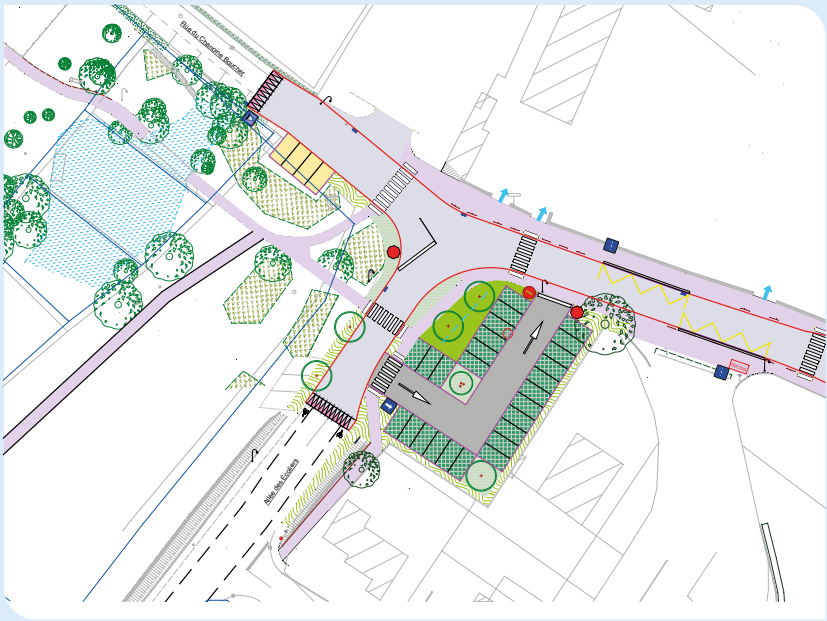
Aménagements des carrefours

Dans le Tr@it d'Union n°64 de juillet dernier, les principes généraux de la sécurisation des rues du bourg de la Bernardière vous ont été présentés. Le but est d'assurer la sécurité et rendre la priorité aux piétons et cyclistes.

Afin de limiter la vitesse et diminuer le transit des véhicules dans les rues de notre commune, différents aménagements vont être mis en œuvre. Le bourg de la Bernardière est traversé par 3 routes départementales. Tous les travaux prévus doivent donc être validés par les services de l'ARD (Agence Routière Départementale). Ces aménagements, préparés par le bureau

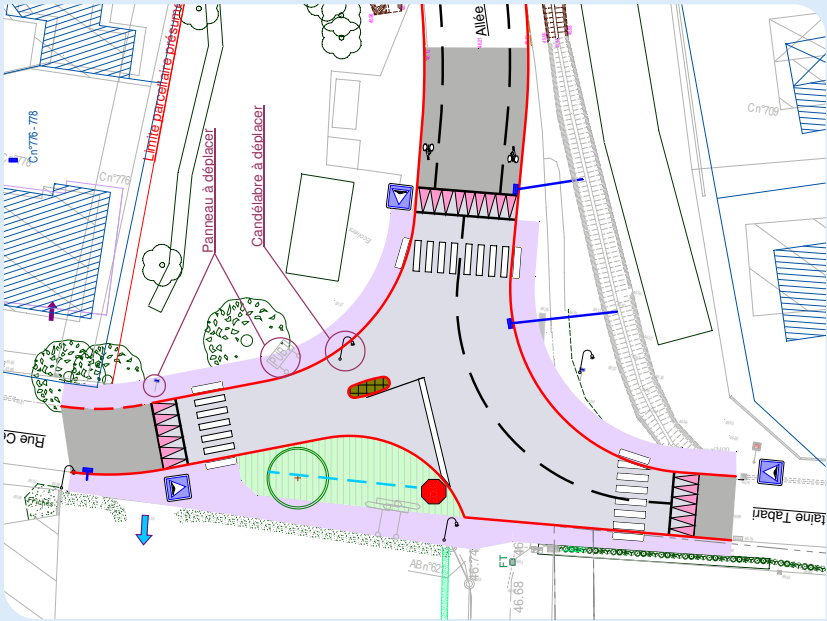
d'études de Terres de Montaigu, ont été présentés lors de la réunion publique du 25 octobre et certains ont déjà reçu l'agrément de l'ARD de la Vendée : le carrefour de l'école et le carrefour de l'allée des écoliers avec la route de Treize-Septiers.

Les appels d'offre vont être lancés en début d'année pour débiter les travaux dès le début de l'été, pendant la période des vacances scolaires.



Carrefour de l'école

Sur ce carrefour, la réduction de la vitesse sera traitée en diminuant la largeur de la voie et en accentuant la courbure du virage devant l'école. Un plateau surélevé sera installé ainsi que des quais d'accès pour les cars. Le parking sera réaménagé pour obtenir plus de places de stationnement. La sortie de ce parking sera déplacée.



Carrefour de l'allée des écoliers et de la RD86 (route de Treize-Septiers)

Le but de ce carrefour est de limiter la vitesse d'entrée dans le bourg par la rue centrale en installant une priorité à droite. L'allée des écoliers devient la rue prioritaire. Dans le sens inverse, un stop doit également limiter la vitesse de sortie de bourg vers Treize-Septiers. Un plateau surélevé sera également aménagé sur ce carrefour.

Europrotex

Au mois d'octobre dernier, La société Europrotex, une petite entreprise de la Bernardière, a été mise à l'honneur en remportant le grand prix Entrepreneur Stars et Métiers organisé par la Banque Populaire Grand Ouest et les chambres des métiers et de l'artisanat. Ce prix récompense les artisans et petites entreprises pour leurs efforts de développement à l'international.

Cette société est spécialisée dans la conception et la fabrication de tabliers de travail, réalisés dans différents matériaux, et utilisés dans les métiers de l'agroalimentaire et du médical. Elle compte parmi les 3 seules entreprises françaises dans ce secteur.



Dante Ollivier, y a fait ses classes en passant son BTS « Force de vente ». Il est ensuite parti vers d'autres expériences professionnelles puis est revenu au bout de 4 ans pour reprendre les rênes de cette petite entreprise.

A l'époque, Europrotex était basé à Pont-Saint-Martin mais s'est finalement délocalisé dans la zone du Tacret, à la Bernardière, pour se rapprocher du domicile de son gérant.

Avec son épouse, Isabelle, ils ont créé la société Agromat, située dans les mêmes locaux, qui est destinée à la distribution des produits conçus et fabriqués par Europrotex. Une première extension du bâtiment a été réalisée en 2014, puis une seconde en 2022.

A ce jour, l'équipe est constituée de 9 membres dont quelques commerciaux, ce qui lui a permis de se développer en Belgique, et plus récemment au Royaume Uni.

Gageons que cette équipe dynamique saura conquérir d'autres marchés !

Louiza Automobiles

Depuis décembre 2022, une nouvelle entreprise a ouvert ses portes dans la zone du Tacret.



Louiza Automobiles qui était jusque là située dans la ZA de la gare de Montaigu a déménagé dans un bâtiment de 300 m² flambant neuf. A l'occasion de ce changement d'adresse, Mohamed Boukechiche, son créateur, a souhaité renommer son entreprise en Garage Louiza.

Cette société est spécialisée dans l'achat, la vente et la réparation de véhicules d'occasion. La gamme des véhicules concernés se situe entre 6 et 10 ans et provient uniquement du marché français.



A l'aide de Martial, son employé, et d'un apprenti, Mohamed souhaite développer l'activité « réparation ».

Souhaitons-leur la bienvenue !

SAISON Culturelle 2023

2023 une année culturelle riche et variée, pour tous, sur votre commune !

Le jeudi 19 janvier à 19h dans le cadre du Printemps du livre se balade nous aurons le plaisir d'accueillir Caryl FÉREY grand écrivain de polars, récompensé à de multiples reprises, scénariste Français et grand voyageur pour une rencontre dédicace au sein de notre médiathèque « La caserne aux livres ».

Du mois de janvier au mois de mai nous participerons via la médiathèque au prix des « Bébés Lecteurs » avec les communes de la Bruffière et de Cugand. Partant du principe qu'il n'est jamais trop tôt pour éveiller les enfants au monde des livres et qu'il est important de les sensibiliser en utilisant un langage adapté, le Prix des Bébés Lecteurs propose aux assistantes maternelles, personnels des crèches, ainsi qu'aux parents des enfants âgés de 0 à 3 ans une sélection d'ouvrages à emprunter.

Les Bébés auront jusqu'au mois de juin pour élire leur album préféré.

Le jeudi 9 février à 19h nous assisterons à la projection du documentaire « Le monde est un théâtre » de la journaliste/réalisatrice Anouk BUREL : Thierry, le narrateur dans le film, en raison de son handicap mental n'a jamais appris à lire et à écrire. Il fait partie d'une troupe de théâtre unique en France, la Compagnie de l'Oiseau-Mouche à Roubaix, qui forme des personnes en situation de handicap mental ou psychique au métier d'acteur.

Cette projection sera suivie du vernissage de l'exposition « Un simple regard ». Exposition qui restera à la médiathèque jusqu'en mars.

Le vendredi 24 février une soirée doudou pyjama à 18h30 à la médiathèque. Des histoires racontées aux petits avant d'aller au lit... À partir de trois ans.

Le samedi 4 mars à 16h à la médiathèque des saynètes théâtrales proposées par la Bibliothèque De Vendée avec la compagnie « Festivité » de Montaigu-Vendée. Soirée tout public qui sera suivie d'un échange avec les comédiens.

Les jeudi 16 et vendredi 17 mars à 10h30 à la médiathèque les « Bébés boudoirs » consacrés au prix des « Bébés Lecteurs ».

Le vendredi 31 mars à la salle de la Doline, la Compagnie « Monde à part » viendra nous jouer son spectacle « FOLIES ORDINAIRES » : Une épopée déjantée et poétique sur la rencontre, la tolérance et le respect. Sur scène, nous verrons évoluer Frédéric DAVID originaire de la commune de Cugand accompagné par Yann LEFER qui nous ferons découvrir les



communes de la Bernardière et de Cugand différemment, à travers un dédale de portraits aussi réalistes qu'imaginaires. On part très loin, très haut et paradoxalement si près... Sans doute au cœur de nous-mêmes !

Les jeudi 20 et vendredi 21 avril à 10h30 à la médiathèque les « Bébés boudoirs » consacrés au prix des « Bébés Lecteurs ».

Le mercredi 3 mai à 10h30 à la médiathèque clôture du prix des « Bébés Lecteurs » avec le spectacle « Petite clown rit » par la Compagnie « Caravane ».

Le vendredi 12 mai à 18h à la médiathèque répétitions publiques du spectacle « C'est balèze, un livre » avec la Compagnie à « Main levée » : Un spectacle in situ qui se joue en grande proximité avec le public autour des rayonnages ou des étagères de livres. Le but est de s'amuser avec « l'objet » livre pour le défendre, le valoriser, réfléchir à ce qu'il apporte à chacun, mais aussi désacraliser l'image parfois pesante de l'univers livresque, de manière ludique et par la poésie.

Le vendredi 23 juin « La fête de la musique » animée par le groupe « La Citadelle » à la salle de la Doline.

Le samedi 1er juillet le célèbre rallye vélo qui nous fait toujours plus découvrir notre commune et notre culture locale organisé par l'association « Les Rendez-vous Bernardins ». Celui-ci se clôturera par un feu d'artifice offert par la municipalité.

Le vendredi 21 juillet en soirée, nous accueillerons le festival des « Éphémères ». Festival qui sillonnera le territoire Terres de Montaigu du 6 au 21 juillet auquel nous participerons pour la deuxième fois.

Le vendredi 15 septembre à 18h À l'occasion des journées du patrimoine, nous aurons le plaisir de recevoir Marion BLANCHET consultante en Histoire de l'art et Archéologie pour un apéro-conférence sur l'histoire de l'architecture et de l'archéologie en Vendée, celui-ci, sera suivi de l'inauguration de l'exposition photo « La Bernardière d'autrefois ».

Le mois de novembre, qui est le mois du film documentaire, sera comme habituellement représenté à la médiathèque.

De nombreuses autres surprises vous attendront tout au long de l'année... Et comme le disait André MALRAUX : « La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert ».

Culturellement vôtre

Sylvie LORIOU.

Les actions du conseil municipal des enfants

Une équipe de choc !

Les 10 jeunes élus au Conseil Municipal des Enfants (CME) vont tout au long de leur mandat participer à la préparation de leurs projets et manifestations diverses.

Le premier projet a été réalisé le dimanche 27 novembre 2022 à l'Espace du Marigot dans le jardin partagé : de nouvelles plantations sont venues compléter celles existantes. Car comme le dit le dicton, « À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ». Ce jardin partagé, initié par les Conseillers Municipaux Enfants précédents, est un jardin ouvert à tous. Des pancartes explicatives ont ainsi été créées et fixées à l'entrée. Deux bancs ont également été construits lors de cette matinée pour pouvoir contempler le paysage.

Le second projet aura lieu le dimanche 19 mars 2023 à la salle de la Doline. Ce sera une journée des connaissances. À ce

propos, nous faisons un appel aux personnes souhaitant faire partager, leurs savoirs, connaissances, talents... Merci de bien vouloir vous faire connaître et contacter la mairie ou Sylvie LORIOU.

Le troisième projet aura lieu le samedi 17 juin 2023. Ce sera une matinée nettoyage de la commune.

Concernant, les manifestations, les jeunes ont participé depuis l'élection du 27 septembre 2022 au cocktail d'automne qui a eu lieu le vendredi 4 novembre 2022, aux commémorations du vendredi 11 novembre et aux vœux du maire le vendredi 6 janvier 2023.

À noter qu'ils ont aussi relevé le challenge de la Sénatrice Annick BILLON ouvert à tous les CME de Vendée. Il consistait à

dessiner le sénat. Dessin destiné à être publié sur les cartes de vœux de la sénatrice.

Félicitations à eux pour leur implication dans la vie de la commune !



La Médiathèque

L'année 2022 a été ponctuée par différents événements organisés à la médiathèque avec, entre autres : la soirée doudou pyjama, le concert de musique indienne avec Ryaz Karo, la journée festive avec le chapiteau La Linotte, les Journées du Patrimoine avec une sortie nature autour de la Bernardière accompagnée par Laurent Touzeau, le spectacle Boucles Douces pour les tout-petits...

Comme vous pourrez le lire en page culture de ce numéro du Tr@it d'Union Hors-Série, l'actualité de la saison culturelle 2023 de la médiathèque sera également très riche.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement et merci aussi au public de venir découvrir, lire, partager, rencontrer, rire, écouter, regarder, jouer... à la médiathèque !



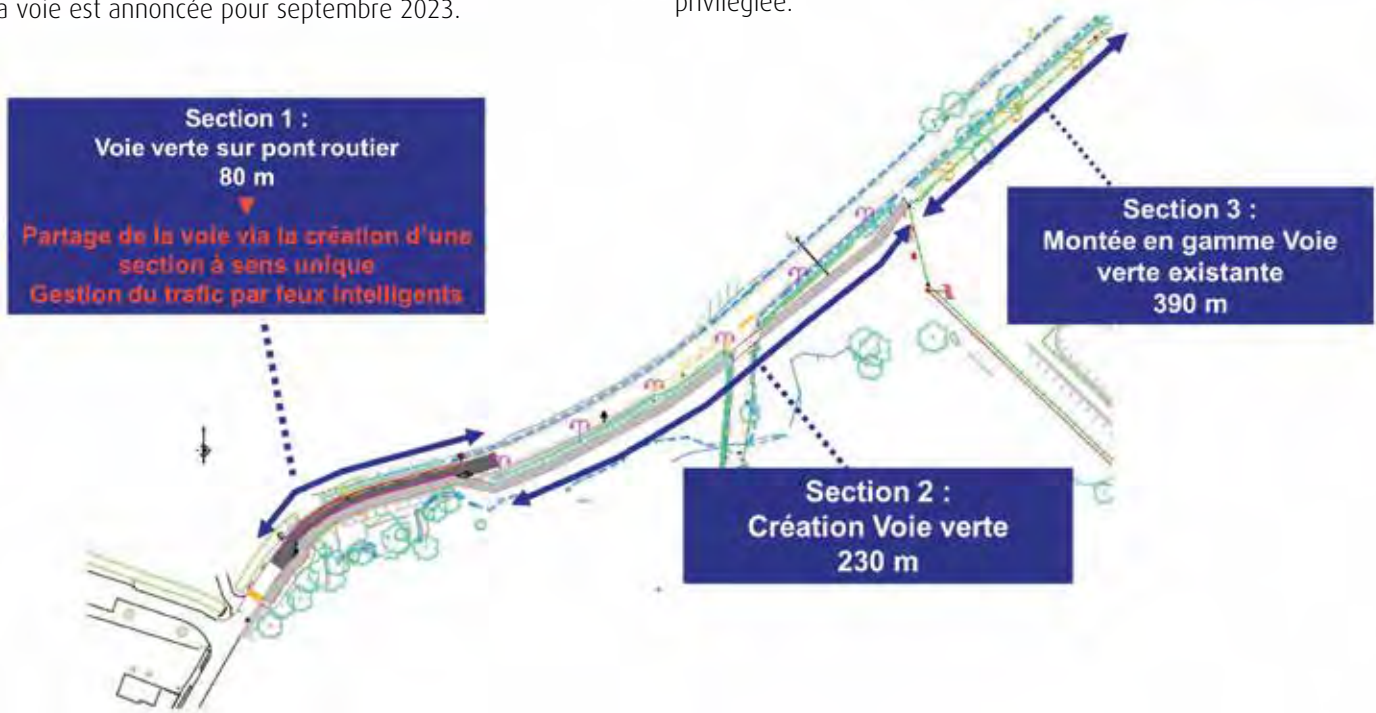
Mobilité

Une piste cyclable de 700 m pour relier Cugand à La Bernardière

Du côté de la mobilité, les premières actions du Schéma vélo intercommunal, adopté en janvier 2022, se concrétisent. Les élus de Terres de Montaigu ont approuvé la création d'une voie verte de 700 m reliant Cugand et La Bernardière. Aménagée le long de la départementale 77, cette voie sera réservée aux piétons et aux cyclistes. Ce projet d'un montant de 398 000 € HT est soutenu par l'Etat à hauteur de 179 100 € HT, dans le cadre de l'appel à projets « Aménagements cyclables ». L'ouverture de la voie est annoncée pour septembre 2023.

Ce projet, porté par Terres de Montaigu, doit respecter différentes contraintes : la traversée du Mingot et le respect des règles imposées pour les routes départementales.

Une première solution envisagée consistait à créer une passerelle pour la traversée du Mingot. Compte tenu de la géologie du site, et de la longueur nécessaire pour cette passerelle, l'estimation budgétaires qui en découlait était beaucoup trop élevé par rapport au budget global alloué dans le cadre du schéma vélo. La solution du partage de voie (une voie dédiée aux piétons et cyclistes et une voie pour les autres usagers) a donc été privilégiée.



Montaigu-Vendée ouvre un centre temporaire des titres d'identité



En raison du contexte national d'engorgement des demandes de titres d'identité, la Ville de Montaigu-Vendée, soutenue par la Préfecture de la Vendée, ouvrira un centre dédié le 2 janvier 2023, à Saint-Georges-de-Montaigu. Objectif : produire 20 000 titres d'identité.

Depuis plusieurs mois, les mairies dotées de dispositifs de recueils de titres d'identité font face à une augmentation de demandes de passeports et de cartes d'identité, occasionnant un allongement des délais d'obtention de rendez-vous. Cette situation inédite, liée notamment au ralentissement de l'activité pendant les périodes de confinement et la reprise des voyages à son issue, concerne l'ensemble du territoire français.

Malgré l'ouverture d'un bureau supplémentaire, la mise en place d'horaires élargis et la mobilisation importante des services qui ont co-instruit près de 10 000 titres en 2021, la Ville de Montaigu-Vendée n'est pas épargnée par cet engorgement. Aussi, pour accroître la production de titres d'identités, la Ville, soutenue par la Préfecture de la Vendée, a travaillé à l'ouverture d'un centre temporaire. Celui-ci se situera 23 rue des Maines, à Saint-Georges-de-Montaigu, lieu qui a accueilli le centre de vaccination Covid à l'hiver dernier. En créant ce centre temporaire, la Ville espère créer 20 000 titres d'identité en 6 mois, en renforçant les moyens humains.

La prise de rendez-vous se fait en ligne depuis le site internet de votre commune, rubrique Mes démarches en ligne. Les habitants de Terres de Montaigu peuvent également se rendre en mairie pour obtenir un rendez-vous.

Un plan Familles et Santé pour 2023-2027

Réunis en conseil d'agglomération lundi 26 septembre, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé la signature d'un plan Familles et Santé en partenariat avec l'ARS et la CAF à l'horizon 2023. Il encadrera les politiques portées par la collectivité dans les champs de la santé, de la famille et du grand âge, jusqu'en 2027.

En à peine 5 ans, la communauté d'agglomération Terres de Montaigu a accompagné l'installation de 64 professionnels de santé, créé un Relai Petite Enfance, mis en place l'espace de permanences Mon Espace Services ou encore déployé une stratégie de prévention jeunesse. Ces avancées rapides et majeures pour le territoire ont été permises grâce à la structuration de la politique de cohésion sociale autour de deux contrats : le Contrat Local de Santé, signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2017, et la Convention Territoriale Globale, instaurée en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en 2019. Ces deux engagements arrivant à leurs termes en 2022, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé leur renouvellement pour la période 2023-2027 à travers une contractualisation commune : le plan Familles et Santé.

Construire des réponses cohérentes pour aujourd'hui et demain

Comme les deux contrats précédents, ce plan s'intégrera à un écosystème global (conseil départemental, communes, éducation...) et aura pour objectif de construire des réponses cohérentes aux besoins des habitants, à tous les stades de leurs parcours de vie.

« Dans ce cadre, Terres de Montaigu poursuivra ses actions d'analyse, de prospective, de développement de services pour apporter une réponse pérenne aux besoins, et de coordination des acteurs pour renforcer la qualité des services rendus aux habitants », précise Claude Durand, président de la commission Santé, affaires sociales et grand âge.

Le plan Familles et Santé sera soumis à l'approbation des élus puis signé avec l'ARS et la CAF en novembre 2023, après une phase de concertation, de diagnostics et l'élaboration d'un plan d'actions.

Université Permanente Nantes Université Antenne de Terres de Montaigu

Le savez-vous ?

Depuis Octobre dernier, une antenne de l'Université permanente de Nantes s'est ouverte sur le territoire de Terres de Montaigu. Son équipe d'animation est formée de représentants de chaque commune de la communauté d'agglomération.

Jean-Pierre Le Moal représente la Bernardière.

C'est quoi l'Université Permanente ?

L'Université Permanente est un service de Nantes Université dont les missions sont la diffusion des connaissances, le partage, l'échange et le lien social. Chaque année, des intervenants qualifiés et passionnés proposent plus de 400 cours et 250 conférences à Nantes et dans ses 12 antennes de Loire-Atlantique et de Vendée. Ces rendez-vous majoritairement animés par des universitaires ou des personnalités extérieures, sont ouverts à tous.

Que propose l'antenne Terres de Montaigu ?

Une conférence par mois, à 14h30, salle Dolia à Saint Georges de Montaigu dont voici les thèmes à venir :

- > 10 janvier 2023 : Pologne, de si jolies (et tragiques) frontières, par Bernard Lugadet
- > 7 février 2023 : La langue française est-elle en péril ? par Catherine Girard-Augry
- > 14 mars 2023 : On a tourné autour de la lune, par Olivier Sauzereau
- > 11 avril 2023 : Résistance aux antibiotiques et microbiote intestinal, par Emmanuel Montassier
- > 16 mai 2023 : Stratégie et jeux de positionnement pluridimensionnel de la Chine sur l'échiquier mondial, par Pascal Le Pautremat

Comment participer ?

- > S'inscrire à l'année et obtenir sa carte d'étudiant (20€). Elle permet d'assister à toutes les conférences de Montaigu, à celles de toutes les antennes et à celles de Nantes.
- > S'inscrire à la séance : 5€ par conférence



Fiche d'inscription pour la carte d'étudiant à télécharger sur : UP Terres de Montaigu

Pour plus de renseignements, s'adresser aux représentants locaux ou par téléphone au 06 70 82 64 38 (responsable de l'antenne : Joël Moreau).

Renseignement sur les conférences de Nantes et de toutes les antennes : <https://up.univ-nantes.fr>

Plan de sobriété énergétique

Déjà engagée dans la transition énergétique avec son plan climat « Terres d'énAIRgie », Terres de Montaigu a répondu à l'appel national d'agir au plus vite pour préserver nos ressources en activant son plan de sobriété énergétique. Ce plan fait écho aux trois objectifs fixés dans le cadre du plan climat « Terres d'énAIRgie » : consommer moins, consommer mieux et produire différemment.



LES BÂTIMENTS PUBLICS

95 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE LA COLLECTIVITÉ

CHAUFFAGE

Réduire l'intensité du chauffage

- 14°C dans les salles de sports sauf pour les pratiques spécifiques
- 19°C dans les locaux administratifs
- -1°C dans tous les bassins à la Piscine de la Bretonnière
- Abaissement systématique des températures ou extinction en période d'inoccupation (nuit, week-end, vacances scolaires...)

Réaliser les audits énergétiques

- Ehpad La Peupleraie Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)
- Ehpad Martial Caillaud L'Herbergement
- Salle de sports intercommunale Rocheservière
- > Objectif : réduction de 20 % des consommations

Étudier la conversion du chauffage dans les autres Ehpad

ÉCLAIRAGE

Dès aujourd'hui, **agir sur l'éclairage** intérieur et des stades avec les usagers par l'extinction et/ou la baisse d'intensité

Poursuivre la rénovation de l'éclairage

intérieur et des stades vers le 100% LED
> Consommation divisée par 5

Ajouter des dispositifs de détection et de contrôle

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Sensibiliser aux bonnes pratiques numériques avec des éco-gestes sur l'usage du matériel pour baisser les consommations

RÉNOVATION & ENTRETIEN

Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat

> En 2021, 400 000 € d'aides Terres de Montaigu pour un gain énergétique de 1 140 MWh/an (soit la consommation de 495 habitants)

Lancer des travaux énergétiques à la Piscine de la Bretonnière pour réduire les consommations, notamment d'eau et d'électricité.

> Baisse de 100 Mwh/an soit -12.5% de la consommation énergétique

Construire un nouvel hôtel intercommunal peu énergivore. Passage de 9 bâtiments à un lieu unique : une division par 3 de la consommation d'énergie

Améliorer la gestion technique des bâtiments



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

5 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE LA COLLECTIVITÉ - 900 POINTS LUMINEUX EN ZAE

Pour cet hiver, **supprimer les éclairages permanents**, avec un principe d'extinction de 22h à 6h (sauf carrefours identifiés comme dangereux ou sites particuliers)
> Consommation divisée par 4

Poursuivre la rénovation **de l'éclairage public** vers le 100 % LED

> Consommation divisée par 5

• Objectif : rénover plus de 100 points lumineux en 1 an



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lancement de la construction du parking à étages à la gare de Montaigu-Vendée, avec **couverture en panneaux photovoltaïques**
> Puissance produite estimée : 250 MWh/an (soit la consommation de 110 habitants)

• Accélérer la mise en place de la **société de production d'énergie « Terres de Montaigu énergie »** et déployer les projets photovoltaïques sur toutes les communes

Étude en cours sur 25 bâtiments (toiture) et 18 parkings (ombrières)
> puissance potentielle estimée à 8 GWh/an (soit la consommation de 3500 habitants)

> Établir un **schéma directeur des énergies renouvelables** pour organiser le mix énergétique du territoire

> **Accompagner le renouvellement du parc éolien** de Saint-Philbert-de-Bouaine

> Établir un **cadastre solaire** (en lien avec le SyDEV)

> Mettre en place « **un point d'information** » sur le photovoltaïque à Mon Espace Habitat



LA MOBILITÉ

> Déploiement de l'outil de **covoiturage Karos** (trajets domicile-travail)

> Poursuivre le déploiement du **Schéma vélo** intercommunal (pistes cyclables, services...)

Accompagner les bonnes pratiques pour les déplacements des agents

• Limiter les déplacements en privilégiant les réunions en visio

• Promouvoir les bons gestes d'éco-conduite

• Promouvoir l'usage des vélos de service

• Poursuivre les **investissements dans des véhicules « propres »**

Rétrospective 2023



letr@it d'union

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE

Bonne année 2023 !



la Bernardière

www.labernardiere.fr

Création & impression :  monimprimeur
Imprimé avec encres végétales et sur papier recyclé  PEFC
Directeur de la publication : Claude DURAND, maire de La Bernardière.

Mairie de La Bernardière

20 rue de la Poste
85610 La Bernardière
Tél. : 02 51 42 15 91
Fax : 02 51 43 64 31
E-mail : contact@labernardiere.fr
www.labernardiere.fr
Facebook : Mairie La Bernardière

Horaires d'ouverture physique du secrétariat :

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h
Sur rendez-vous uniquement :
Jeudi de 9h à 12h
les après-midis de 14h à 17h

Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Le samedi de 9h à 12h